



ORDRE DU JOUR SÉANCE DU 2021-02-17 À 19 H

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

3. ORDRE DU JOUR

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 février 2021

4. PROCÈS-VERBAL

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2021

5. DÉPÔT DE DOCUMENTS

5.1 Rapport de la trésorière sur les dépenses autorisées en vertu du règlement 77-2018 - Règlement sur l'administration des finances

5.2 Dépôt du rapport annuel sur la gestion contractuelle

6. RAPPORT DES SERVICES

6.1 Appui de la Ville de Montréal-Est au recensement 2021 de Statistique Canada

6.2 Mandat aux Encans Ritchie Bros. pour la vente de certains équipements et matériaux de la Ville de Montréal-Est

6.3 Dérogations mineures pour l'immeuble connu et désigné comme étant les lots 1 250 932 et 1 250 953 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sis à l'intersection du boulevard Métropolitain-Est et de l'avenue Marien (Globocam)

6.4 Dérogations mineures pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 252 225 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sis au 381 avenue Dubé

6.5 Décision du Conseil municipal relative à une demande de changement de zonage afin d'ajouter l'usage I301 - Industries du béton préparé - à l'intérieur de la zone I.24 - Refus

6.6 Contribution monétaire de 24 464,80 \$ aux fins de l'établissement, du maintien ou de l'amélioration de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels pour l'immeuble sis au 38 - 38B, avenue Laurendeau, connu et désigné comme étant le lot 1 252 147 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal

6.7 Décision du Conseil municipal relative à une demande de changement de zonage afin d'ajouter la catégorie d'usage H5 - habitations collectives - dans la zone H.05 - Refus

6.8 Arrêté concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération – poursuite de la Ville de Beaconsfield

6.9 Adhésion au regroupement d'achats pour la fourniture de diésel et de biodiésel

6.10 Appui aux « Journées de la persévérance scolaire 2021 »

6.11 Manifestation d'intérêt de la Ville de Montréal-Est à participer au programme Rénovation Québec pour l'année 2021-2022

6.12 Subvention du Ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation du projet intitulé "À la bibliothèque Micheline-Gagnon, on trouve de tout pour tous les goûts"

6.13 Déclaration d'engagement « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie »

6.14 Changement au plan de signalisation afin de permettre le stationnement du côté nord de la rue Cherrier durant les périodes où le stationnement du côté sud est interdit



7. RÈGLEMENT

- 7.1 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage - afin de modifier les limites des zones H.05 et CV.02 et de fixer la marge arrière minimale à 2 mètres pour la zone CV.02
- 7.2 Adoption - premier projet - règlement PR21-04 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage et ses amendements afin de modifier les limites des zones H.05 et CV.02 et de fixer la marge arrière minimale à 2 mètres pour la zone CV.02
- 7.3 Adoption - règlement 76-2018-1 - Règlement modifiant le règlement 76-2018 - Règlement du régime de retraite des employés de la Ville de Montréal-Est
- 7.4 Adoption - règlement 89-2021-1 - Règlement modifiant le règlement 89-2021 - Règlement sur les taxes et les compensations pour l'année 2021 - pour modifier l'exigibilité des versements
- 7.5 Adoption - règlement 90-2021 - Règlement décrétant divers travaux municipaux

8. CONTRAT

- 8.1 Aucun

9. PERSONNEL

- 9.1 Fin de mandat pour l'employé 251
- 9.2 Embauche de monsieur Maxime D'Anjou à titre de chargé de projet au sein de la Direction de la gestion du territoire et environnement.

10. AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS

- 10.1 Don de 1 500 \$ au Comité bénévole des loisirs - Maison Evelyn-Opal
- 10.2 Contribution de 2 000 \$ à la campagne de financement de la Fondation de la Pointe-de-l'Île pour la réussite scolaire et l'avenir des élèves.

11. DIVERS

- 11.1 Aucun

12. AFFAIRE NOUVELLE

- 12.1 Avis de motion - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de scinder la zone H.13 en deux de part et d'autre de la ligne médiane de l'emprise de l'avenue Ste-Marie, de conserver les mêmes spécifications que celles actuellement applicables à la grille de spécifications pour la zone H.13 pour ces nouvelles zones, à l'exception des usages autorisés pour la nouvelle zone qui se situe du côté nord (est montréalais) de la ligne médiane de l'avenue Sainte-Marie, et ce, afin que la seule classe d'usage du groupe d'usage « habitation (H) » autorisée pour cette zone soit la classe H1

13. PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE